

Ministère
de l'Éducation Nationale

Teucin
S. Ins
Chocheau
République Française 78

Beaux-Arts

Services Sites
perspectives et paysages

Palais Royal, le 194

le Ministre de l'Éducation Nationale

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection
des monuments naturels et des sites de caractère artisti-
que, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque
et notamment l'article 4;

Vu l'avis émis par la Commission des sites, perspec-
tives et paysages de l'Isère dans sa séance du 23 octobre
1945 ;

Arrête :

Article 1er - Sont inscrites sur l'inventaire des sites pit-
toresques de l'Isère, le château de Tencin, son parc et le
ravin dominant le château à l'Est (lieux-dits Bois du Laine
et les Gorges).

Le site à protéger est limité :

- au Nord, par le ruisseau de Tencin ou des Gorges
- à l'Est, par le chemin d'exploitation non numéroté, bordant
les parcelles 203.209.207.210.242.
- au Sud, par les bords sud des parcelles 242.243.244. - puis
par l'ancienne route de Tencin à Hurlières le long de la
lisière Sud Ouest de la parcelle 197.
- à l'Ouest, par la route nationale 523, longeant les par-
celles 197 et 194, puis par la route bordant le côté Nord
de la parcelle 194 jusqu'au ruisseau de Tencin.

Parcelles cadastrales visées : Section C - 192 à 201.
203.207 à 210. 242 à 244.

Ministre de l'Intérieur
Ministre de l'Économie

Article 1. - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de l'ancien, et aux propriétaires intéressés dont les noms sont mentionnés sur la liste annexée au présent arrêté et qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution. /.

Paris, le 4 AVRIL 1946

Pour l'Administration
Le Chef du Bureau des
Sites

Par dérogation
Le Directeur Général de l'Architecture :

Meunier

1001 1002 1003 1004 1005 1006 1007 1008 1009 1010

1011 1012 1013 1014 1015 1016 1017 1018 1019 1020

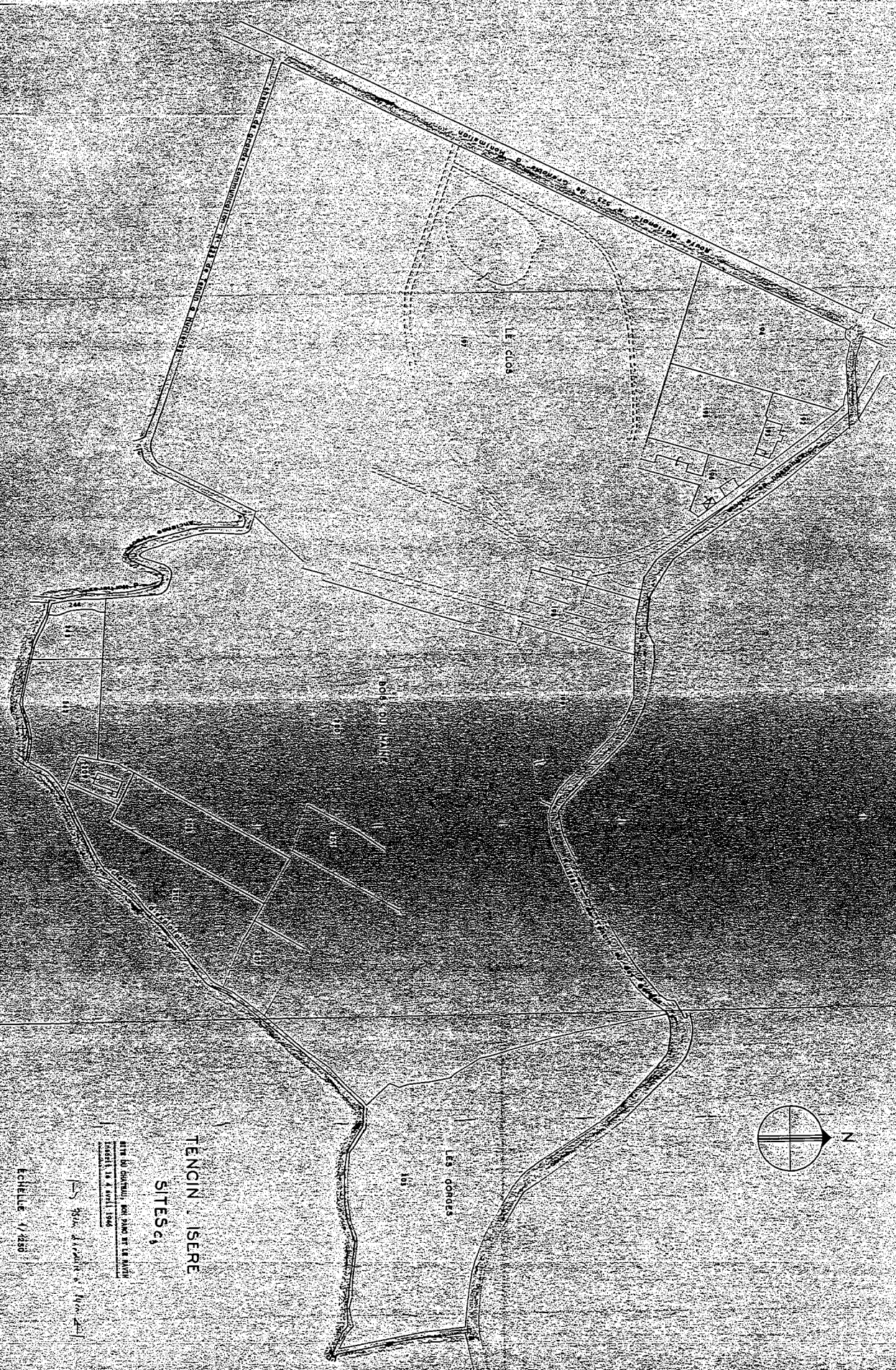
1021 1022 1023 1024 1025 1026 1027 1028 1029 1030

1031 1032 1033 1034 1035 1036 1037 1038 1039 1040

1041 1042 1043 1044 1045 1046 1047 1048 1049 1050

1051 1052 1053 1054 1055 1056 1057 1058 1059 1060

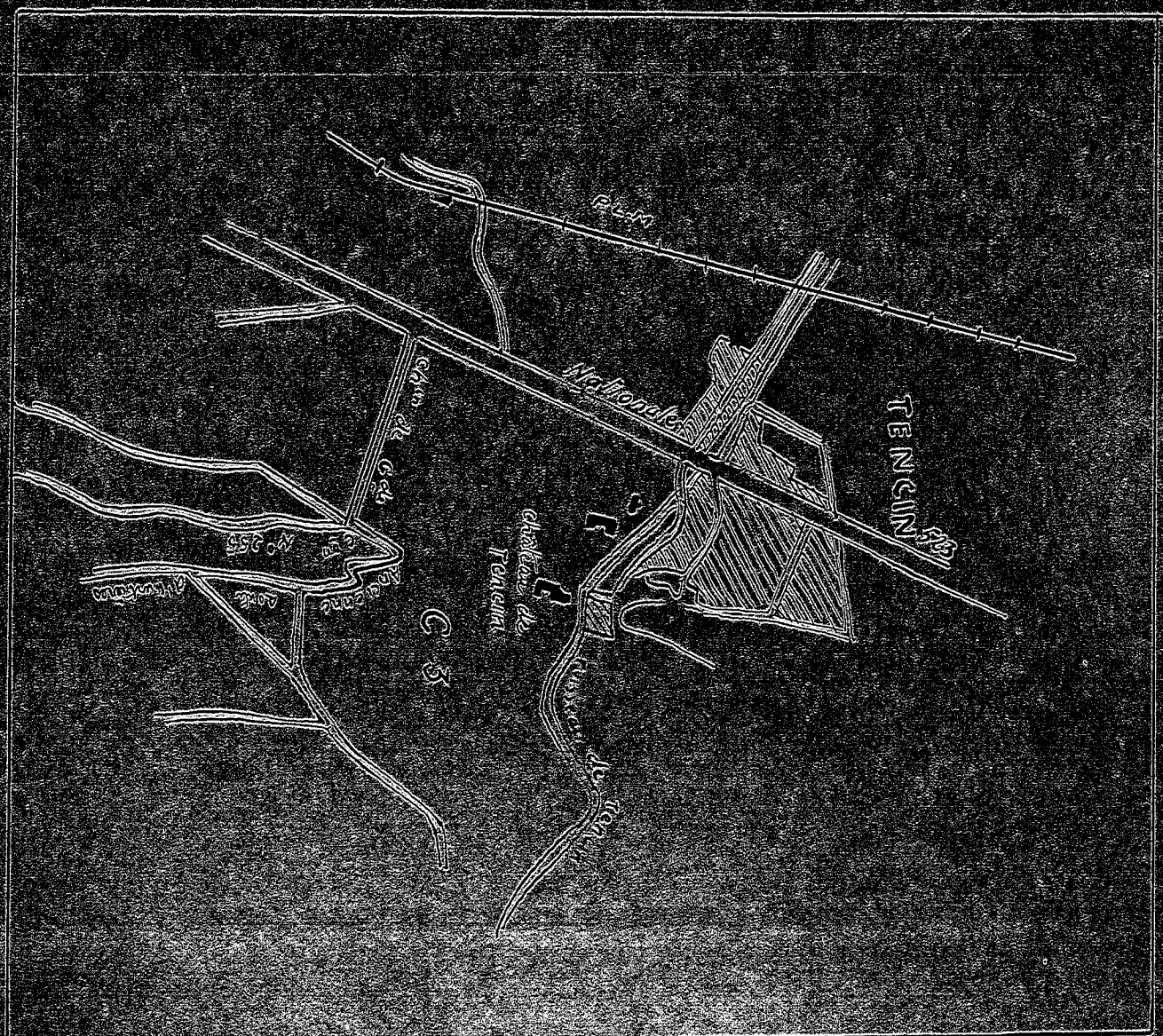
1061 1062 1063 1064 1065 1066 1067 1068 1069 1070



TENCIN, ISERE

SITES

ETAT MAJ. GEN. 1940
DRESSÉ LE 10 AVRIL 1940
Echelle 1/2500
Sous la direction de M. L. L.



TENCIN (1ère)

extrait du Tableau d'Assimilation

SITE DU CHATEAU, SON PARC ET LE PAVILLON

Inscrit le 4 avril 1945

à l'échelle de 1:10,000